



Réouverture des écoles en Seine-Saint-Denis : où est le gel ? où sont les masques ?

Depuis ce jeudi 14 mai, des écoles d'une vingtaine de villes de Seine-Saint-Denis sont réouvertes, accueillant entre 15 et 20 % des élèves habituellement scolarisé·es (selon les chiffres communiqués par la DSDEN 93).

Les constats de nos collègues sur ces deux premières journées sont inquiétants.

Les stocks de gels hydroalcooliques prévus par le protocole n'ont pas été livrés dans toutes les écoles. Ce sont parfois les mairies qui dans l'urgence ont dû fournir du matériel. Dans certains cas, des bidons de 5 litres sont arrivés dans l'urgence dans les écoles et sans aucun conditionnement adapté pour les personnels où les enfants. Le marquage au sol et les signalisations nécessaires à la distanciation sociale ont parfois réalisés par les équipes pédagogiques elles-mêmes. Les lingettes désinfectantes manquent dans de nombreuses écoles.

La situation la plus alarmante s'est déroulée à Pierrefitte-sur-Seine. Un agent de la mairie travaillant à l'école Eugène Varlin et présentant des symptômes, a été testé positif au Covid-19. En dépit de l'opposition de plusieurs personnels l'école n'a pas été fermée. La DSDEN 93, avec le feu vert de l'agence régionale de santé (A.R.S), ont décidé de maintenir l'école ouverte.

Lors du Comité Technique Académique du jeudi 14 mai, l'administration a avoué la raison de ces manques : les commandes de masques et de gels hydroalcooliques n'ont pas été livrées à temps dans l'académie de Créteil ! Le Rectorat a donc organisé et imposé une rentrée en « zone rouge » sans garantir le matériel sanitaire indispensable pour les 80 000 agent·es du département !

La CGT Educ'Action 93 alerte sur la nécessité d'équiper tous les personnels en masques aux normes FFP2, gants, gel et lingettes en quantité suffisante et de façon pérenne !

Une fois encore l'improvisation du ministère se ressent durement sur le terrain, à tel point que de très nombreuses équipes ont saisi le CHSCT et déposé des droits d'alerte pour danger grave et imminent.

La CGT Educ'Action 93 a fait la proposition aux autres organisations syndicales d'initier un droit d'alerte départemental pour l'ensemble des écoles de Seine-Saint-Denis. Celui-ci permettra de soutenir les équipes et d'engager la mise en place d'enquêtes du CHSCT départemental.

La CGT Educ'Action 93 maintient ses revendications initiales, à savoir que si les conditions sanitaires et matériels ne peuvent pas être assurées, il n'est pas sérieux de maintenir l'ouverture des écoles et encore moins d'en envisager d'autres !

Pour toutes ces raisons, la CGT Educ'Action 93 lance également une enquête anonyme sur les conditions d'accueil et la mise en place du protocole sanitaires auprès de ces écoles.

CGT Educ'Action 93
Bourse du travail - 9/11 rue Genin - 93200 - Saint-Denis
Tél : 01.55.84.41.02 – Mail : 93@cgteduccreteil.org